



PUBLIC

Min 1 - Max 1 participants : Ergothérapeutes souhaitant améliorer leurs connaissances sur le bâti et sa mise en accessibilité.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHERAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 2, 4 ET 9

Pour que les professionnels effectuent efficacement les interventions à domicile, grâce à l'acquisition de connaissances liées au cadre bâti, et formulent des conseils réalistes. Cette prestation de formation en ligne sera dans le même esprit «pratico/pratique» que la formation qui était proposée en présentiel jusqu'en 2018 avec les mêmes formateurs (3 000 stagiaires formés, dont 700 ergothérapeutes) : les 89 vidéos construites et séquencées seront accessibles en ligne pendant 8 semaines. Cette formation permet de proposer des conseils d'adaptation réalisables techniquement et économiquement pour un public à mobilité réduite en utilisant des connaissances techniques du bâti.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser un vocabulaire technique permettant un dialogue enrichi avec les professionnels du bâtiment
- Identifier le matériel technique existant
- Rédiger des conseils d'adaptation précis reprenant le projet de la personne en tenant compte des contraintes techniques, économiques, réglementaires
- Organiser un croquis explicatif à insérer dans un compte-rendu

Contenu

Une présentation du programme est consultable en ligne sur : <https://formations.accessibilite-et-formation.fr/cursus-ergotherapeute/>

Module 1 : La Loi du 11 février 2005 ; Les personnes à mobilité réduite ; Données anthropométriques.

Module 2 : Les sanitaires ; Lavabo et accessoires ; Les barres d'appuis.

Module 3 : La douche : mise en œuvre d'une douche de sol, solutions techniques, les équipements ; Notion de « salle de bains et de produits facilement adaptables-évolutifs » ; Le lève-personne fixé au rail au plafond ; Les modes de fixations.

Module 4 : Le cheminement extérieur : pentes ; ressaut ; La circulation verticale ; L'escalier.

Module 5 : Les seuils de porte ; Les systèmes d'ouverture de porte ; La circulation intérieure ; La chambre (dimensionnel, électricité, domotique) ; La cuisine : les principes de base, les plans de travail réglables en hauteur

Module 6 : Lecture de devis ; Rédaction de compte rendu d'ergothérapie ; Les financements.

> Travaux pratiques à partir de comptes-rendus de visite à domicile, les points suivants pourront être approfondis :

- Les points clés pour valider un devis
- Aides financières
- Mise à jour de la réglementation : la Loi du 11/02/05, ses derniers décrets d'accessibilité et la Circulaire Interministérielle du 30 novembre 2007, contraintes réglementaires
- Les points clés pour rédiger un compte-rendu d'ergothérapie
- Echanges relatifs aux questions qui se sont posées lors de la première partie de formation en ligne.

Modalités pédagogiques

- 89 vidéos réparties en 6 modules.
- 6 Quiz.

Modalités d'évaluation

A la fin de chacun des 6 modules en ligne, un quiz est soumis au participant pour évaluer ses acquis et délivrer l'attestation de DPC. L'impact de la formation sera évalué à partir d'un questionnaire envoyé 4 mois après la fin de formation

Formateurs

Valérie DARDE - Ergothérapeute D.E.(Intervenante plate-forme de e-formation et animatrice de la classe virtuelle).

SPECIALITES : Conseils d'adaptation des lieux de vie.
EXPERIENCES : Expertises Assurances – MDA – CICAT - SSIAD - Caisses de retraites – Bailleurs sociaux (+ de 3000 visites à domicile). Enseignante IFE des Mureaux. Formatrice ANFE (+ de 700 ergothérapeutes formés). Formatrice de professionnels du bâtiment. Création service d'ergothérapie pour service MPR. Métreur concepteur indépendante. Dessinatrice en bâtiment CAO – DAO. Elaboration Mémoire technique pour programmes neufs de logements adaptés et facilement adaptables, annexe au CCTP / Recherche et expérimentation avec l'UNASSAD

François LUCAS - (intervenant plateforme de e-formation). Professionnel du bâtiment ayant réalisé des travaux d'adaptation de domiciles de personnes à mobilité réduite (conception et réalisation de A à Z de + de 150 chantiers). Ex-concepteur des Maisons de l'Autonomie sur les salons Autonomes (Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Nancy, Toulouse). Formateur ANFE (700 ergothérapeutes formés). Formateur de professionnels du bâtiment : Architectes, artisans, porteurs de projet... et Formateur Master « Handicap et Vieillesse » à la faculté d'Orsay. Auteur de l'article : Les acteurs de l'aménagement du domicile « expériences d'artisans en contact des personnes en situation de handicap » (Lucas F.2016) dans E. Trouvé, Agir sur l'environnement pour permettre les activités. (P. 317-326) Paris, France : De Boeck.



DATES ET MODALITÉS

Formation en ligne - Inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/> - **Durée estimée de 16 heures.**

TARIF UNIQUE de 696 € à verser en totalité à l'inscription ou attestation de prise en charge pour les règlements par mandat administratif.

Avant de vous inscrire, vous devez tester l'accès à la plateforme et aux vidéos en ligne sur : <https://formations.accessibilite-et-formation.fr/preambule/>

Dès l'inscription, le participant devra préciser par email à sfc.secretariat@anfe.fr s'il a des exigences particulières en termes de planification : date de démarrage de la formation en ligne (connexion valable 8 semaines) et contraintes éventuelles en termes de planification de la date pour un échange avec la formatrice-ergothérapeute.

Afin de bénéficier d'une assistance pédagogique, technique et administrative dans de bonnes conditions, chaque participant devra communiquer dès l'inscription par email à sfc.secretariat@anfe.fr, un numéro de téléphone portable personnel et une adresse email personnelle à partir de laquelle se fera la formation.